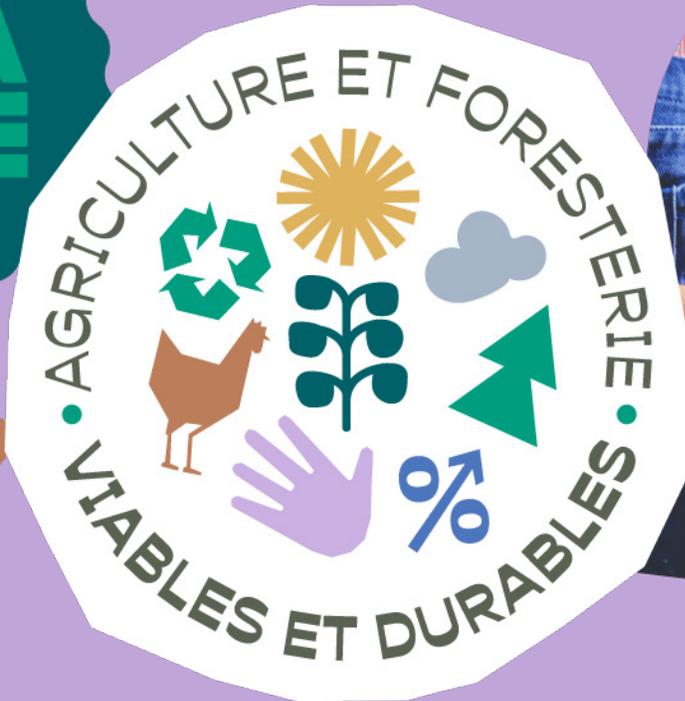




POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Lanaudière

L'Union des producteurs agricoles



2023-2024



Table des matières

Nos administrateurs	4	Agroenvironnement	14-16
Représentations	5	Centre d'emploi agricole	17-20
Vie syndicale et mobilisation	6-8	Santé psychologique	21
Événements et activités	9-10	Employés de la Fédération	22-23
Valorisation de la profession	11	SCF Conseils Lanaudière	24
Aménagement et protection du territoire agricole	12-13	La Fédération en chiffres	25-27

Mot du **président** et de la **directrice régionale**

Chers productrices et producteurs,

C'est sous le signe de la fébrilité que nous vous livrons le présent rapport annuel. Dans Lanaudière, comme partout au Québec, les productrices et producteurs manifestent actuellement leur exaspération face aux multiples obstacles qui les empêchent d'avoir des revenus décents et de vivre de leur métier. Un métier qui en réalité est une vocation, mais il y a une limite où la passion ne suffit plus. Depuis plusieurs semaines, des convois de tracteurs prennent d'assaut les rues et les stationnements des bureaux de nos décideurs politiques.

L'agriculture est à la croisée des chemins. Nos fermes familiales en arrachent et nous revendiquons ce qu'il y a de plus légitime : des programmes de gestion des risques efficaces, un soutien adéquat pour la relève et une diminution du fardeau administratif injustifié. Nous militons en faveur d'un véritable contrat social qui assurera un futur viable pour notre modèle agricole familial québécois. Or, l'absence de mesures budgétaires musclées dans le dernier budget provincial ébranle l'avenir des entreprises et suscite la grogne du monde agricole qui lutte ni plus ni moins pour la survie de notre autonomie alimentaire.

Il va sans dire que votre fédération régionale sera de toutes les occasions pour faire entendre votre voix et porter votre message.

En plus de nos représentations politiques, nous continuons d'offrir aux productrices et aux producteurs des services de pointe grâce à nos ressources, dont le talent et l'engagement sont sans équivoque. Notre travail serait d'ailleurs incomplet sans l'apport des administratrices et administrateurs et nos nombreux partenaires, avec qui nous œuvrons au service de l'agriculture. Vous constaterez, à la lecture du rapport d'activités, l'étendue du travail accompli que nous nous efforçons de toujours livrer à la hauteur de vos attentes.

Bonne lecture !



Marcel Papin
et **Andréanne Aumont**

Nos administrateurs

Marcel Papin, président de la FUPAL

Syndicats locaux

Réjean Allard
Achigan-Montcalm

Réjean Sylvestre
Autray

Claude Renaud
Kildare Lanaudière

Stéphane Sansfaçon
L'Assomption-Les Moulins

Vital Deschênes
Nord

Groupes spécialisés

Guy Breault
Acéricole

André Saulnier
Bois

Lucie Latendresse
Bovins*

Simon Duval
Fermes de proximité

Josiane Cormier
Fraises et framboises

Johanne Pagé
Grains

Jasmin Mathieu
Lait

Pascal Forest
Légumes de transformation

Dominique Duval
Maraîchers

William Beuparant
Oeufs

Gyslain Loyer
Oeufs d'incubation

René Forest
Pommes de terre

Sébastien Coutu
Porcs

Alexandre Champagne
Relève agricole**

Louise Tellier
Volailles

* Martin Drainville en poste de mars à novembre 2023

** Sébastien Laporte en poste jusqu'en février 2023



Conseil exécutif

Marcel Papin
président

Gyslain Loyer
1er vice-président

Stéphane Sansfaçon
2e vice-président et trésorier

Claude Renaud

Simon Duval

Réjean Sylvestre

Andréanne Aumont,
Directrice régionale et
secrétaire



Représentations de la Fédération



Union des producteurs agricoles

- Comité de financement moyen-long terme de l'Union
- Table de travail sur la fiscalité municipale, l'aménagement du territoire et le développement régional
- Table de travail sur les dossiers énergétiques et les infrastructures publiques en milieu rural
- Table provinciale de l'UPA sur les marchés de proximité et Comité consultatif des représentants régionaux des fermes de proximité de l'UPA

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

- Comité d'évaluation régional du programme Territoire : Priorités bioalimentaires régionales (MAPAQ)

Emploi, santé et sécurité, formation et services-conseils

- Collectif de formation agricole de Lanaudière
- Comité du Rendez-vous de la gestion agricole
- Conseil régional des partenaires du marché du travail (Emploi-Québec)
- Forum Ressources externes d'Emploi-Québec
- Table Agrijob / Centre d'emploi agricole
- Table des répondants en formation agricole (RFA)
- Table ronde sur les travailleurs étrangers temporaires (TET) / Centre d'emploi agricole
- Table de Prévention en santé et sécurité au travail

Aménagement du territoire, Environnement, faune et développement durable

- Comité consultatif agricole (CCA) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
- Comité UPA Lac Saint-Pierre
- Groupe de travail Projet Agriculmat sur les changements climatiques
- Table de l'UPA sur la gestion des oies et problématiques fauniques

Organismes partenaires et développement régional

- Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)
- Nourrir Lanaudière
- Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL)
- Corporation d'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA)
- Services AgriXpert, coopérative de solidarité
- SCF Conseils Lanaudière inc.
- Table des partenaires de Lanaudière économique
- Zone Agtech
- Comité directeur planification stratégique régionale (PSR)
- Comité directeur entente sectorielle du secteur bioalimentaire de Lanaudière



La **vie syndicale** et **mobilisation**

Suivi des chantiers en vie syndicale

Après la rencontre du comité vie syndicale qui s'est réunie le 20 février, un plan d'action régional, en cohésion avec les priorités provinciales, a été élaboré avec des actions et des cibles régionales portant sur les priorités suivantes :

- Optimiser l'accueil des nouvelles productrices et des nouveaux producteurs et contacter les non-membres ;
- Créer une plus grande proximité avec les productrices et producteurs ;
- Le recrutement, l'intégration et l'engagement des nouveaux membres de CA ;
- Mener un projet mobilisateur (régional ou par syndicat local) en favorisant la concertation avec les acteurs du milieu.



Rencontre avec les députés

Dans le cadre de la stratégie de mobilisation de l'Union pour l'avenir de l'agriculture et de la relève agricole, la Fédération a interpellé les députés provinciaux de Lanaudière pour faire entendre la voix des productrices et producteurs agricoles qui souhaitent être placés au cœur de la solution.

Des demandes de rencontres ont été envoyées aux neuf députés provinciaux de Lanaudière. À ce jour, Lucie Lecours, députée de la circonscription de Les Plaines et présidente du caucus de la CAQ dans Lanaudière, Mathieu Lemay, député de la circonscription de Masson et les attachés politiques des bureaux de François Legault, premier ministre et député de l'Assomption et Pierre Fitzgibbon, député de Terrebonne ont été rencontrés.

Tournée du conseil exécutif de la Fédération

Dans le cadre des priorités annuelles de la FUPAL, le conseil exécutif a pour mandat de rencontrer les conseils d'administration des syndicats locaux et des groupes spécialisés afin de discuter des différents dossiers qui occupent la Fédération : les priorités de l'Union, le plan de financement 2025-2029, les priorités de la FUPAL, le 100e de l'Union et les enjeux du Comité des fermes de proximité de Lanaudière.

Les syndicats locaux et spécialisés ont également partagé les sujets importants pour leurs membres : l'enjeu des plastiques agricoles, la définition des cours d'eau et enjeux reliés, le financement du service de Travailleur de rang, le développement durable, la vie syndicale (recrutement) et la sécurité routière.

Agriculture sous pression

Marche de solidarité pour l'avenir de nos fermes et de la relève agricole

Le mercredi 6 décembre 2023, en marge du congrès général de l'UPA, plus d'un millier de producteurs agricoles et leurs partenaires ont marché jusqu'à l'Assemblée nationale pour remettre aux parlementaires un manifeste sur l'avenir de l'agriculture et de la relève agricole. En plus des délégués de la Fédération, déjà à Québec au moment de la marche, une trentaine de producteurs et de partenaires de Lanaudière ont participé à cette mobilisation pacifique.

Modifications au règlement général de la FUPAL

Lors des assemblées générales annuelles 2023, les syndicats locaux ont procédé à des modifications de leur règlement général touchant principalement la composition de leur conseil d'administration, les postes autres productions animales ou végétales et en changeant le titre et les critères pour le poste de Fermes de petite taille devenu maintenant Fermes de proximité. Afin de donner suite aux modifications apportées et assurer une cohérence entre la composition des syndicats locaux et de la Fédération, les administrateurs de la région ont également été consultés au courant de l'année afin d'évaluer l'impact de la modification du règlement sur la composition du conseil d'administration. Lors du dernier CA, il a été décidé de recommander la modification qui sera présentée lors de l'AGA 2024 de la Fédération régionale.



Rencontre avec les députés

De gauche à droite:

Simon Duval, Serge Ménard, Marcel Papin, Lucie Lecours, Alexandre Champagne, René Forest, Philip Gauthier (à l'arrière)

Congrès 2023 des syndicats locaux et de la fédération régionale

À l'automne 2023, une centaine de productrices et producteurs agricoles ont participé à leurs congrès de secteur qui se sont tenus au courant du mois de septembre, votant ainsi sur une dizaine de résolutions, pour ensuite les étudier lors du congrès régional en vue du congrès provincial qui a eu lieu en décembre 2023. Les résolutions traitaient des sujets suivants :

- Agri-Stabilité
- Assurances de ferme
- Expertise des producteurs
- Freins à l'étalement urbain
- Limitation des pouvoirs législatifs municipaux
- Récupération de plastiques agricoles
- Services- conseils subventionnés
- Critère de revenu maximal pour le poste de fermes de proximité
- Immatriculation de la machinerie agricole
- Programme de revenu minimum garanti
- Mouvement Mangeons local
- Entretien des cours d'eau
- Plafonnement du taux d'intérêt
- Passages trop étroits pour la machinerie agricole
- Programmes pour la nouvelle réalité agricole
- Prohibition d'épandage



Comité des Fermes de proximité

Le comité des Fermes de proximité a fait preuve d'un grand dynamisme dans les dernières années et 2023-2024 ne fait pas exception à la règle. Les membres du comité ont participé à deux journées de réflexion organisées par la Confédération le 5 avril 2023 et le 16 février 2024 qui ont donné lieu à des discussions constructives sur les enjeux auxquels elles font face et les solutions envisageables pour y remédier.

Plusieurs actions concrètes ont été posées par le comité afin d'assurer une meilleure représentation des fermes de proximité au sein de l'Union. C'est notamment sous son impulsion qu'un comité consultatif provincial a été mis sur pied et qui a tenu sa première rencontre le 4 octobre 2023. Le comité régional s'est également efforcé de tisser des liens avec d'autres organisations œuvrant pour les fermes de proximité telles que la Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ) les autres comités régionaux de l'UPA et la Table de développement des marchés de proximité. Une journée régionale de réseautage a été organisée le 19 octobre 2023 à la Chèvrerie aux Volets Verts à Saint-Esprit, et aura permis à une trentaine de producteurs et d'intervenants de se rassembler et d'échanger à l'occasion d'un dîner et d'une visite de ferme. Le comité a finalement adopté certaines résolutions qui chemineront à travers les instances syndicales.

Pour la prochaine année, le comité prévoit poursuivre sa progression et se doter d'une nouvelle structure permettant l'implication d'un plus grand nombre de personnes en ajoutant des postes d'observateurs. Une liste d'envois par courriel doit finalement être mise en place afin d'inviter le plus grand nombre de productrices et de producteurs de proximité à participer aux activités du comité, à recevoir de l'information pertinente et à transmettre ses préoccupations.

Événements et activités

Journée grandes cultures et horticole 2024

Le 29 février 2024 avait lieu la Journée grandes cultures et horticole organisée en partenariat par les Producteurs de grains de Lanaudière, la FUPAL et la direction régionale du MAPAQ. En première partie de journée, les productrices et producteurs étaient réunis pour entendre M. Marc-André Sélosse, biologiste français et professeur au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, livrer une conférence passionnante intitulée « La vie du sol, mieux la comprendre pour le bien de ses sols! ».

Par la suite, les groupes se sont séparés afin d'entendre des conférences plus spécialisées en fonction du secteur de production (grains ou horticole).

Plus de 100 personnes étaient présentes lors de cette journée, ce qui témoigne du fort engagement envers la durabilité de la production agricole et la protection des sols et de l'environnement.



Journée acéricole 2024

La Fédération a organisé, en partenariat avec les syndicats des Producteurs et productrices acéricoles de Lanaudière et d'Outaouais-Laurentides ainsi qu'avec les directions régionales du MAPAQ de Lanaudière et des Laurentides, l'édition 2024 de la Journée acéricole sous le thème « Vers une acériculture durable ».

L'événement a eu lieu le 25 janvier 2024, à la Cabane à sucre Constantin, à Saint-Eustache. Plus de 200 personnes ont participé à cette journée. Les programmes d'assurances offerts en acériculture, les aléas climatiques, les meilleures pratiques d'entaillage et de désentaillage et la conservation de la sève faisaient partie des sujets abordés par les conférenciers.



Journée acéricole - 25 janvier 2024

Rendez-vous de la gestion agricole de Lanaudière

En 2024, le Rendez-vous de la gestion agricole de Lanaudière présentait sa 31^e édition, offrant une fois de plus le mode hybride aux participants. L'événement s'est tenu le 11 janvier 2024, au Club de golf Montcalm, à Saint-Liguori et a accueilli plus de 120 participants.

Pour l'occasion, les producteurs, intervenants et professionnels du milieu agricole ont pu entendre les présentations de M. Benoît Marcoux et Sylvain Morel (Desjardins), M. Serge Dubois (Appalaches Nature), Mme Nathalie De Marcellis-Warin (CIRANO), M. Christian Tétréault et un panel animé par Nadia Déry (Université Laval), composé de trois producteurs : Pascal Forest, Mylène Dufresne et Pier-Luc Hervieux.

Le prix Liliane H. Duval, remis à une productrice ou un producteur agricole dont les actions ont permis de contribuer à l'essor de la classe agricole, de sa production et au rayonnement de la région de Lanaudière, a été remis à Mme Josée Toupin, éleveuse de bisons et de wapitis, propriétaire de la Terre des bisons à Rawdon.





BBQ estival du Syndicat UPA Kildare Lanaudière - 11 août 2023



BBQ estival du Syndicat UPA Nord 25 août 2023



BBQ estival des Producteurs de grains de Lanaudière et du Syndicat UPA Autray 29 juin 2023

Journée provinciale en Vie Syndicale

À Lévis, le 2 novembre, a eu lieu une journée provinciale en vie syndicale où une dizaine de représentants de la région, présidents de syndicat local ou de spécialité, porteurs de dossiers en vie syndicale, membres du comité en vie syndicale, étaient présents. Au total, ce sont plus de 200 producteurs et permanents qui ont participé à la journée afin de discuter d'enjeux syndicaux dont les stratégies favorisant le dynamisme syndical et d'échanger sur les stratégies d'inclusivité, la participation active, les rôles des syndicats locaux et spécialisés dans le développement régional.

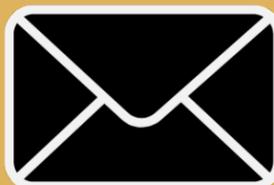
Activités estivales de réseautage

La saison estivale 2023 a été active en termes de réseautage pour les producteurs agricoles. En effet, plusieurs activités informelles de type « BBQ » ont été organisées par différents syndicats locaux et spécialisés. Les syndicats locaux de Kildare Lanaudière et du Nord ont chacun accueilli une centaine de personnes à leur soirée respective, tandis que le syndicat des producteurs de grains de Lanaudière, en collaboration avec le syndicat local d'Autray, ont reçu la visite de 200 participants.



FACEBOOK

La page Facebook de la FUPAL est le canal le plus utilisé et favorise une belle visibilité de nos activités. En 2023, ce sont 90 800 personnes qui ont été jointes via nos publications, qui sont au nombre de 141. La page a connu une belle augmentation de ses abonnés et en cumule aujourd'hui 2 497 (+223).



INFOLETTRE RÉGIONALE

21 publications de l'infolettre ont été acheminées aux membres pour lesquels nous disposons d'un courriel, ainsi qu'aux partenaires du milieu et employés de la Fédération. Ce sont 1 218 personnes qui reçoivent les bulletins d'informations régionales ou notre contenu spécial.

Valorisation de la profession



Portes ouvertes Mangeons local 2024

Le dimanche 10 septembre, seize (16) entreprises lanaudoises ont ouvert leurs portes à près de 10 000 visiteurs venus à la rencontre de productrices et producteurs passionnés pour en apprendre sur les différentes productions agricoles, participer à plusieurs activités éducatives, en plus de déguster et de découvrir des produits locaux d'exception.

Lanaudière a également eu la chance d'accueillir une tournée VIP composée de plusieurs partenaires provinciaux de l'événement et du président général de l'UPA, M. Martin Caron. Ils ont pu visiter l'entreprise Au Jardin des noix, la Bergerie des Neiges et la ferme Guy Rivest.

16 fermes hôtes : Rustik Alpaga, Ferme Charejo, Centre horticole Bastien, De fleur à sens, Vignoble Saint-Thomas, Ferme Beauvais, Tante Agastache, Cabane à sucre Côte-à-Joly, Magasin de l'Abbaye, Miel de chez nous, Terre des bisons, Ferme Guy Rivest, Au Jardin des noix, Bergerie des neiges, Les Esprits tordus, Seigneurie des Patriotes.

Balado agricole



En 2023, le Balado agricole Les Prods a diffusé ses saisons 3 et 4, pour un total de 18 épisodes. Rappelons que ce projet permet aux productrices et producteurs agricoles d'avoir accès à du contenu varié et d'intérêt en tout temps, peu importe le lieu.

Cette année ce sont une fois de plus de nombreuses thématiques et des témoignages de producteurs agricoles qui ont été abordés durant les différents épisodes. La 5e saison est présentement en cours de diffusion et mises entre autres sur la présentation et la démystification de différentes productions, en compagnie de productrices et producteurs de la région.

Après 2 ans,

47 Épisodes **9 405** Téléchargements **103** Intervenants



Aménagement et protection du territoire agricole

Dossiers à la CPTAQ 2023

Montcalm 11

Les Moulins 1

Matawinie 2

Joliette 13

L'Assomption 3

D'Autray 13

Consultation sur le territoire agricole et l'avenir de l'agriculture

Au courant de l'année 2023, dans la foulée de l'adoption de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (PNAAT) en 2022, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec conviait la population et l'ensemble des intervenants concernés à une consultation nationale dont l'objectif était non seulement de mettre en lumière les enjeux du secteur agricole, notamment la perte de superficies cultivées, l'accroissement de la valeur des terres de même que son accès pour la relève agricole, mais également de réfléchir aux mesures à mettre en place pour y faire face.

Dans le cadre de cette consultation, la FUPAL a rédigé un mémoire, en plus de participer activement à la tournée régionale, laquelle s'est tenue au Château Joliette, le 23 janvier 2024. La Fédération a pu y soulever plusieurs enjeux d'importance, notamment la nécessité d'une protection intégrale, sinon accrue, des objectifs de la Loi de protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), l'importance économique des activités agricoles de même que leur contribution majeure à l'occupation du territoire et enfin les contraintes réglementaires (provinciales et municipales) qui concourent à limiter le développement des entreprises agricoles. Nous sommes actuellement en attente de la publication d'un rapport synthèse sur l'ensemble des positions exprimées lors de la consultation.

Modernisation du règlement sur les exploitations agricoles (REA)

Dans le cadre du processus de modernisation du Règlement sur les exploitations agricoles (REA), lancée en 2022 par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, la Fédération a participé à quatre journées de cocréation. Des représentants du monde agricole et environnemental ont été invités à échanger sur différents sujets touchés par le REA : installations d'élevage et de stockage, introduction d'autres activités telles que l'aquaculture, le lavage des légumes, la culture en serre ou en bâtiment, l'entomoculture, la gestion de la fertilisation et la réflexion sur les bassins versants. Cette modernisation fait suite à une première étape de modification du REA, laquelle visait à permettre l'augmentation des superficies en culture à la suite d'améliorations foncières, l'échange de parcelles ainsi que la possibilité, pour certains types d'élevages, d'utiliser la méthode du bilan alimentaire afin d'établir la production annuelle de phosphore. Pour l'heure, nous sommes en attente des travaux du Ministère suite à la tenue des journées de cocréation.

Fonds de défense professionnelle (FDP)

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC - FUPAL C. CPTAQ – DOSSIER 438642

La nature de la demande consiste en l'addition à une superficie bénéficiant de droits acquis (DA) – elle-même ayant fait l'objet d'un morcellement et d'une aliénation permettant la construction d'une seconde résidence dans l'aire de droits acquis – d'une superficie suffisante afin de respecter les normes de lotissement et être détachée du reste de la terre. L'autorisation permettrait la présence de deux résidences détachées sans lien avec l'agriculture. La Fédération croit que la Commission a commis des erreurs de faits et de droits déterminants, notamment quant aux critères sur lesquels elle devait se baser pour rendre une telle décision. De façon générale, la Fédération craint un effet d'entraînement important, compte tenu de la « condition Boerboom » réputée non écrite dans toutes les décisions se rapportant à l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA). C'est dans ce contexte que la FUPAL a demandé l'aide du service juridique de BHLF.

DOSSIER COUSINEAU – ART. 104 LPTAA

L'enjeu de ce dossier porte sur la question des droits acquis prévus à l'article 104 de la LPTAA, et plus spécifiquement sur la conformité - en vertu de cet article - de l'implantation d'usages commerciaux par un particulier ayant acquis ce lot en 2011 du gouvernement du Québec. En 2014, la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec (CPTAQ) émettait un avis de non-conformité à une déclaration transmise par M. Cousineau, ce dernier y revendiquant les droits acquis prévus par 104 LPTAA. Dans ce dossier, la question à débattre est la suivante: « Pour un lot ayant des droits acquis en vertu de l'article 104 de la LPTAA, ces droits acquis rattachés au lot sont-ils éteints par le fait que le lot soit transféré à des intérêts privés, et qu'ainsi le lot ne soit plus utilisé pour les fins d'utilité publique ? ». En date d'aujourd'hui, le demandeur a déposé une demande de pourvoi en contrôle judiciaire à la Cour Supérieur.

Puits municipaux

Depuis de nombreuses années, la Fédération appuie une entreprise agricole de Saint-Esprit afin que cette dernière soit adéquatement compensée pour les contraintes imposées aux activités agricoles qu'elle opère dans les aires de recharge des puits d'eau potable de la municipalité. Nous sommes fiers de l'entente prise récemment entre l'entreprise et la municipalité. De fait, la somme versée par la municipalité pour l'acquisition de l'aire immédiate et pour la signature d'une servitude restrictive dans les aires bactériologiques et pesticides respecte les dispositions du Guide sur les principes d'atténuation et de compensation des activités agricoles relativement aux installations de prélèvement d'eau. Cette entente pourra servir d'exemple pour les autres municipalités.

Dossiers divers

Le service d'aménagement et d'environnement est fréquemment sollicité pour intervenir sur des enjeux touchant l'ensemble des productrices et producteurs agricoles :

- Réglementation municipale;
- Problématiques de cours d'eau;
- Plastiques agricoles;
- Cohabitation d'usages agricoles et non-agricoles;
- L'acériculture dans Lanaudière via le Comité stratégique régional acéricole;
- Plusieurs demandes ponctuelles de producteurs agricoles en lien avec l'aménagement du territoire (UNA, aliénation/morcellement, etc.)

Agroenvironnement

Projet d'implantation ALUS Lanaudière



D'une durée de 2 ans, ce projet, financé par le MAPAQ dans le cadre du programme Prime-Vert ainsi que par la Table des Préfets de Lanaudière, a pour objectif d'implanter le programme ALUS (Alternative Land Use Services) dans la région de Lanaudière. Ce projet vise à aider les productrices et les producteurs agricoles à implanter des solutions pour l'adaptation aux changements climatiques, ainsi qu'augmenter la biodiversité en milieu agricole. Par ce projet, les participants seront supportés financièrement pour créer des aménagements de biodiversité (bandes riveraines élargies, bandes fleuries, prés fleuris, habitats fauniques divers, reboisement de coulée agricole, etc.) en plus d'avoir une rétribution annuelle sur des ententes de 5 ans renouvelables pour compenser la perte de superficies cultivées.

Les 14 et 17 novembre 2023 ont eu lieu des rencontres pour présenter le projet ALUS et son fonctionnement, la première aux aménagistes des MRC et la seconde à quelques agriculteurs et agricultrices et des intervenants de la région. L'objectif en 2024 est d'implanter et de rétribuer 6 à 7 ha en aménagement de biodiversité.

ALUS Lanaudière est piloté par un comité consultatif de partenaire (CCP) qui doit établir les priorités environnementales locales. Ce comité est composé de 6 producteurs agricoles et de 5 organismes de la région : MAPAQ, OBV, MRC, AgriXpert et Agence des Forêts privées de Lanaudière.



Retarder la fauche d'une portion de prairie permet la protection des oiseaux champêtres.

SCELANEAU

Le projet SCELANEAU vise à analyser des solutions techniques permettant de concilier les prélèvements en eau pour l'irrigation des cultures et le maintien des fonctions hydrologiques et écologiques de la tourbière de Lanoraie.

En 2023, les équipes de l'IRDA et de l'UQAM ont poursuivi la collecte de données pour documenter l'hydrologie de surface et souterraine. Le but de ces différentes caractérisations est de mieux comprendre le comportement de l'eau de surface et souterraine dans ce secteur et de modéliser les mouvements de l'eau. De son côté, l'équipe de l'Université McGill a évalué les besoins en eau de quatre cultures : pommes de terre, courges, fraises et canneberges. De juin à novembre 2023, quelques rencontres avec des professionnels du MELCCFP et du MAPAQ ont eu lieu pour discuter des résultats du projet, de l'inquiétude des producteurs et d'une possible suite au projet.

Les enjeux soulevés par le projet dépassent largement les frontières de notre région. Le 7 décembre 2023, SCELANEAU a été présenté à une centaine de producteurs et intervenants lors des journées horticoles de Saint-Rémi.

Ce projet a été financé dans le cadre du Programme d'appui à la lutte contre les changements climatiques en agriculture découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.

Forum international

Du 2 au 6 octobre avait lieu, à Montréal, la 7^e édition de la conférence internationale Adaptation Futures 2023 sur les changements climatiques. Dans le cadre d'un événement tenu en parallèle, le Forum international des laboratoires vivants dans les agroécosystèmes 2023, près d'une centaine de personnes ont participé à une visite terrain organisée par l'Union des producteurs agricoles à la Ferme Cristallina, dans la municipalité de Saint-Barthélemy.



SOL COUVERT EN HIVER

À la suite de la première mouture 2020-2023 du projet, ce sont 20 nouvelles productrices et nouveaux producteurs qui seront formés sur les techniques de cultures de couverture non détruites à l'automne et sur les défis de la reprise du champ le printemps suivant. En 2023, les 11 nouveaux producteurs ont réalisé des

essais, c'est-à-dire la culture intercalaire dans le maïs ou les céréales et en dérobé après la récolte de céréales, de soya et de maïs ensilage. Les membres de cette troisième cohorte ont implanté en 2023 plus de 438 ha en culture intercalaire dans le maïs et les petites céréales et plus de 152 ha de culture en dérobé en fin de saison.

Des visites de champ ont été organisées ainsi que la Caravane Santé des sols à la fin de l'été 2023. Cette journée de formation au champ, réalisée chez Les Fermes Lortie Inc. (volet grandes cultures) et à la Ferme Bastien Inc. situées à Saint-Lin-Laurentides (volet horticole), a permis à 31 producteurs et intervenants d'en apprendre davantage sur les cultures de couverture et la santé des sols et de poser leurs questions aux formateurs. La Communauté Sol couVERT en hiVERT regroupe maintenant plus de 30 producteurs ambassadeurs.



Intercalaire de ray-grass, radis et trèfle incarnat dans le maïs.



Culture en dérobé d'avoine, phacélie, pois, féverole, tournesol, vesce.



Intercalaire de trèfle rouge dans le maïs.



Visite de champ au printemps, 2023-04-26, comment reprendre mon champ au printemps avec une culture de couverture non détruite à l'automne précédant

Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.



Projet PAD de sensibilisation

D'une durée de 3 ans, les projets PAD sont financés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert et sont faits en collaboration entre 3 Fédérations de l'UPA: Lanaudière, Mauricie et Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces projets de sensibilisation nous permettent de travailler plus étroitement avec 30 producteurs par volet sur les trois ans du projet dans chacune des régions.

VOLET PHOSPHORE (GÉODEP)

Coordonnée par la FUPAL, ce volet a pour objectif d'optimiser la gestion de l'eau par la réduction de 15% de la concentration en phosphore total des cours d'eau. Grâce à l'outil GÉODEP, l'IRDA a cartographié 3 bassins versants sur le territoire de Lanaudière (ruisseau des Anges, ruisseau Latraverse et ruisseau Grande-Ligne) pour cibler les parcelles les plus à risque de perte de phosphore vers les cours d'eau. Dans chacun d'eux, trois scénarios ont été analysés avec les mêmes critères de culture et de travail de sol sur l'ensemble du bassin versant : tout maïs avec travail de sol l'automne, tout maïs avec intercalaire sans travail de sol l'automne et tout blé d'automne avec culture intercalaire sans travail de sol l'automne ou tout foin. L'unique fait d'inclure une culture intercalaire dans le maïs et de ne pas travailler le sol à l'automne permet de réduire en moyenne les exportations de phosphore de 31,5%.

Le 9 mai 2023, une rencontre collective pour les producteurs du bassin versant du ruisseau des Anges a été faite pour présenter le projet. Dix producteurs ont participé au projet et ont reçu un rapport personnalisé des exportations de phosphore de leurs parcelles selon les 3 scénarios. En 2024, les deux autres bassins versants seront analysés et 20 producteurs recevront ce type de diagnostic.

VOLET AZOTE

Ce volet, coordonné par la Fédération de la Mauricie et réalisé dans la région de Lanaudière, a pour objectif d'améliorer la gestion des matières fertilisantes par la réduction de 15% des apports de matières fertilisantes azotées sur les superficies en culture. En 2023, 11 producteurs de Lanaudière ont fait des tests de nitrate de sol en juin dans le maïs avant les applications d'azote en post-levé pour ajuster les doses. De plus, 12 producteurs ont fait des tests de nitrate dans les tiges de maïs avant la récolte (octobre-novembre) pour valider une surfertilisation ou une sous-fertilisation du maïs.

VOLET PESTICIDE

Ce volet, coordonné par la Fédération du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et réalisé dans la région de Lanaudière, a pour objectif de réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement par la réduction de 40% des risques pour la santé et l'environnement. En 2023, 14 producteurs de Lanaudière ont fait des pièges à insectes du sol (vers fil-de-fer) pour valider la nécessité d'utiliser des semences traitées aux insecticides. De plus, deux producteurs ont réalisé une analyse de risques des pesticides utilisés en 2023 avec l'outil SAgE pesticides pour avoir des recommandations de pesticides à moindre risque pour la santé et l'environnement.

Centre d'emploi agricole

Recrutement et placement de la main-d'oeuvre locale

307

Placements
d'employés

20

Postes
saisonniers

19

Postes
permanents

219

Postes
occasionnels



Carton promotionnel

Le CEA a réalisé un carton promotionnel afin de présenter son équipe et les services offerts pour répondre aux besoins des entreprises agricoles.

On y retrouve les différents paniers de services, c'est-à-dire l'emploi, les ressources humaines, la formation et la santé, sécurité et mieux-être.

Programme des travailleurs étrangers temporaires

Le Centre d'emploi agricole de Lanaudière appuie les employeurs dans le traitement des demandes de travailleurs étrangers pour différents programmes.

Le CEA poursuit sa croissance. Vingt (20) nouveaux clients ont été servis dans Lanaudière, pour un total de 271 employeurs accompagnés en 2023. L'équipe en immigration est composée de deux techniciens en main-d'œuvre et d'une secrétaire afin de répondre au besoin de la région qui avait plus de 2 500 postes offerts. Au final, 714 dossiers de demandes d'études d'impact sur le marché du travail (EIMT) et demandes de Permis de travail ont été traités par notre équipe.

Le CEA de Lanaudière est également autorisé à effectuer certains types de demandes plus complexes dans des programmes afin de soutenir d'autres CEA du réseau. Au total, seize employeurs d'autres régions ont été accompagnés au cours de l'année.



Agriclimat - phase 2

Le projet Agriclimat – phase 2, coordonné par le CDAQ, est toujours en cours. Dans le cadre de ce projet, plus d'une quarantaine de fermes-pilotes, sur tout le territoire du Québec, ont reçu leur bilan carbone à la ferme. Le bilan carbone permet aux entreprises de cibler des actions pour l'adaptation de l'entreprise au climat futur, pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) et pour augmenter la séquestration du carbone sur l'entreprise. D'autres fermes ont pu recevoir un diagnostic bilan carbone grâce au projet Agrisolutions climat. En 2023, deux rencontres du Groupe de Travail Régional (GTR) ont eu lieu et deux présentations du projet Agriclimat ont été faites pour les syndicats locaux Kildare Lanaudière et du Nord. [Pour plus de détails sur le bilan carbone à la ferme, écoutez l'épisode 40 du Balado agricole Les Prods.](#)

Service AGRIJOB



Ce service donne accès aux employeurs à un bassin diversifié de travailleurs agricoles de la région de Montréal pour combler des emplois occasionnels dans notre région. Ces travailleurs sont transportés grâce au programme de déplacement des travailleurs agricoles subventionné par le MAPAQ. Dans Lanaudière, ce sont 7 employeurs agricoles qui ont bénéficié de ce service, pour un total de 219 jours travaillés.



Représentations du Centre d'emploi

Nos conseillères en ressources humaines étaient présentes au tournoi de Golf des maraîchers en juillet 2023 pour faire connaître les services du CEA par l'entremise d'un jeu-questionnaire et des prix de présence à gagner ! Elles ont également participé à la journée carrière organisée par la technique de gestion et technologie d'entreprise agricole du Cégep régional de Lanaudière. Cette journée, qui avait lieu en novembre 2023, avait pour but de rencontrer les étudiants qui seront de futurs employeurs ou employés du domaine agricole.

Colloque RH Lanaudière

Le 29 novembre 2023, le Centre d'emploi agricole et Agricarrières ont accueilli plus de 40 employeurs agricoles et intervenants à leur tout premier Colloque RH organisé dans la région. En plus d'avoir suscité plusieurs échanges sur les défis de la main-d'œuvre agricole, les diverses conférences et panels ont permis aux participants d'acquérir de nombreux outils pertinents en matière de gestion des ressources humaines.



AgriRH

Le programme AgriRH vise à accroître le nombre d'entreprises agricoles qui structurent et adoptent de bonnes pratiques en ressources humaines (RH). Il a donc pour objectifs d'améliorer la culture des RH des entreprises du secteur et consolider leur expertise. En 2023, trois mandats ont été réalisés par notre équipe et trois mandats sont actuellement en cours en 2024.



AgriEmploi | FermEmploi AgriFrancisation

Les programmes FermEmploi, AgriEmploi et AgriFrancisation, rendus possibles grâce à la Commission des Partenaires du marché du travail (CPMT) et Agricarrières, bénéficient encore cette année à un grand nombre d'employeurs agricoles!

AGRIFRANCISATION

Ce programme a pour objectif de favoriser le maintien en emploi et la polyvalence des personnes parlant peu ou pas du tout le français. Des cours de français sont alors offerts gratuitement aux travailleurs agricoles hispanophones, sur le lieu de travail et ce, sur une période pouvant atteindre 6 mois. En 2023, ce sont 24 mandats qui ont été effectués pour un total de 72 travailleurs francisés dans la région.

FERMEMPLOI | AGRIEMPLOI

Ces programmes visent à aider les entreprises agricoles à recruter, former et intégrer des travailleurs possédant peu ou pas de formation ou d'expérience en agriculture. Ils permettent d'offrir des outils d'apprentissage et un remboursement salarial régressif durant 24 semaines, pour soutenir la formation d'un nouvel employé. Dans la région, 22 mandats ont été complétés dans plusieurs productions : viticole, porcine, laitière et production maraîchère.

Ma ferme mon monde

MFMM, Source d'inspiration en gestion des ressources humaines, souligne le travail des entreprises agricoles qui ont pris la décision d'investir du temps et de l'énergie à la mise en place de bonnes pratiques en gestion des ressources humaines au sein de leur environnement de travail. Pour l'édition 2023, 12 entreprises agricoles de partout au Québec prenaient part au processus de sélection. Elles avaient été sélectionnées par chacun des CEA de l'UPA pour représenter leur région. La finaliste pour notre région est la Ferme Duquette de Sainte-Julienne. Un article a été réalisé par la TCN intitulé « Une politique juste et équitable pour tous ».



Santé, sécurité et mieux-être

MUTUELLE DE PRÉVENTION

La mutuelle est un regroupement d'employeurs agricoles qui bénéficient d'un accompagnement par une conseillère en prévention du CEA afin d'assurer une bonne gestion de la prévention dans leur entreprise. Les membres sont appuyés pour la mise en place d'un programme de prévention et la gestion des accidents de travail, tout en réalisant des économies sur leurs cotisations à la CNESST. En 2023, la préventionniste a effectué 10 visites d'entreprises et a reçu 3 nouvelles adhésions au programme.

PRÉVENTION AGRICOLE PLUS

Ce programme, offert gratuitement, vise à accompagner les producteurs hors mutuelle dans la prise en charge de la santé et sécurité à la ferme. Il comprend une visite par une conseillère en prévention, des renseignements sur les obligations de l'employeur et des ressources et des recommandations pour améliorer la prévention dans leur entreprise. Ce sont 8 visites d'entreprises qui ont eu lieu dans le cadre du programme.

COLLOQUE SST

Le 21 février 2024, la Confédération a tenu le Colloque annuel sur la santé et la sécurité en milieu agricole à Trois-Rivières ayant pour thématique « Soyez conscients des risques avant de perdre conscience! ». Cette rencontre a permis à plusieurs intervenants et producteurs agricoles de Lanaudière de se réunir et se perfectionner en matière de prévention dans les espaces clos.

ACTIVITÉ DE PRÉVENTION

Les fédérations régionales sont invitées à organiser des activités de prévention sur la thématique du colloque annuel. À l'automne 2023, en partenariat avec un inspecteur et une conseillère en prévention de la CNESST, une présentation sur la prévention liée aux machineries agricoles a été offerte aux étudiants en Gestion et technologies d'entreprise agricole du CÉGEP de Lanaudière.

DIAGNOSTIC EPI (NOUVEAUTÉ)

Dans le cadre du projet PAD, visant à réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement, des producteurs de grains ont pu bénéficier de la visite d'une conseillère en prévention du CEA. L'objectif était de partager de l'information et des outils sur les bonnes pratiques à adopter lors de l'utilisation d'équipement de protection individuelle (EPI) face aux pesticides. Deux visites d'entreprises ont eu lieu dans le cadre du programme Diagnostic EPI.



La santé psychologique

Service de travailleuse de rang

L'année 2023 s'est démarquée par des événements hors du commun, hausse importante des taux d'intérêt, épisodes météorologiques extrêmes, programmes d'aide aux revenus mal adaptés. Le service de Travailleur de rang de Lanaudière démontre, pour une troisième année consécutive, sa nécessité auprès de la clientèle agricole, avec 250 interventions directes réalisées au cours de l'année. Le service est gratuit et confidentiel et la travailleuse de rang, peut se déplacer partout sur le territoire de Lanaudière.



Brigade d'information chez l'entreprise Cultures Brisson, à Saint-Jacques, le 27 septembre 2023.

Rencontres d'information

En février et avril 2024, deux présentations ont eu lieu au Cégep régional de Lanaudière de Joliette auprès des étudiants de Gestion et technologies d'entreprise agricole. Le CEA a été sollicité afin de les informer sur les services, sur les enjeux de la gestion des ressources humaines, sur les différents programmes disponibles en immigration et sur les avantages pour un producteur agricole d'embaucher un travailleur étranger temporaire.

Projet connexion avec les travailleurs étrangers temporaires

Grâce au financement d'immigrant Québec et du Gouvernement du Canada, 10 entreprises agricoles de Lanaudière qui emploient de la main-d'œuvre étrangère ont été visitées par des brigades terrain. Les travailleurs ont pu discuter avec une ressource parlant espagnol sur des sujets préoccupants tels que, le logement, les normes du travail, la CSST et bien d'autres sujets pour favoriser leur intégration.

Interventions 2023

58

Personnes
aidées

59%

Des personnes
rencontrées sont
des hommes

63%

Sont des nouvelles
demandes

250

Interventions
directes réalisées

Formation agricole



Le Collectif en formation agricole de Lanaudière collabore en continu avec les intervenants du milieu afin de répondre aux besoins de formation des entreprises agricoles de la région. Des formations sur mesure sont organisées et bénéficient du soutien financier de Service Québec, afin d'avoir des prix avantageux pour les participants.

45

Formations
offertes

674

Participants

2 424

Heures de
formation



Un partenariat naissant

À la toute fin de l'année 2023, une entente a été conclue avec l'agence Haricot marketing. L'agence, spécialisée en agriculture, fêtait ses 5 ans en 2023 et pour l'occasion, une gamme de vêtements à saveur humoristique agricole a été lancée. Pour chaque chandail vendu, l'agence s'engageait à remettre 10 \$ au service de Travailleur de rang de la Fédération.

Au total, 1 000 \$ ont été remis au service par Haricot Marketing. Un beau geste d'une entreprise lanaudoise!

Les employés de la Fédération



Andréanne Aumont
Directrice régionale



Charles Bergeron
Directeur Aménagement et Environnement



Stéphanie Dionne
Directrice Centre d'emploi agricole



Dominique Ste-Marie
Directrice Communications, Vie syndicale, Politiques agricoles et Commercialisation



Cindy Asselin
Technicienne comptable



Stéphanie Beaulieu
Conseillère en emploi et ressources humaines



Dominic Brochu
Agent en agroenvironnement



Annabel Coutu
Conseillère en emploi et ressources humaines



Manon Houle
Travailleuse de rang



Réjeanne Labine
Secrétaire de service au Centre d'emploi agricole



Xavier Lacoste
Agent aux Politiques agricoles et Commercialisation



Jocelyn Laforest
Préposé à l'entretien de l'édifice



Adèle Lavallée
Agente aux communications et à la vie syndicale



Nathalie Michaud
Agente de mise en marché



Claudine Mireault
Adjointe administrative



Stéfany Péloquin
Technicienne en main-d'œuvre



Diane Redmond
Secrétaire administrative et coordonnatrice au secrétariat



Justin St-Georges
Technicien en main-d'œuvre

À l'emploi de la Fédération à titre de secrétaire administrative et réceptionniste depuis le 10 août 2006, Joanne Harvey a pris sa retraite le 19 juin 2023 après tout près de 17 ans de loyaux services.



Réaménagement de l'édifice

Dans le dernier rapport, nous vous avons fait part de la réalisation des travaux de réaménagement de l'édifice, pour notamment installer le SCF Conseils Lanaudière à l'image d'un bureau comptable, avec tous ses effectifs au même étage. C'est maintenant chose faite! Vous trouverez donc votre équipe comptable et fiscale au 2e étage de l'édifice.

Ce réaménagement a entraîné du mouvement parmi nos locataires. Bonne nouvelle, nous avons conservé nos relations avec ces organismes partenaires :

L'Agence des forêts privées occupe désormais les bureaux situés au sous-sol.

Le CBDL et Services AgriXpert se partagent quant à eux les bureaux situés dans l'aile du 2e étage.

Bien que les bureaux d'Agriconseils ne sont plus localisés dans l'édifice, nous conservons d'étroits liens avec l'organisme qui a maintenu son siège social au 110, rue Beaudry Nord.



Service de comptabilité et fiscalité



Le SCF Conseils Lanaudière est une équipe de 16 professionnels chevronnés offrant des services comptables et fiscaux de qualité à plus de 400 entreprises clientes. **Un sondage mené auprès de la clientèle à la fin 2023 démontre d'ailleurs un taux global de satisfaction de 100 %.** L'organisation fait partie du réseau provincial qui comprend plus de 25 partenaires SCF Conseils et dessert plus de 13 000 entreprises agricoles.

Équipe



Marc St-Roch
Fiscaliste, président



Christian Poirier
Comptable, directeur général



Sophie Dion
Comptable, responsable de dossiers



Benoît St-Jean
Comptable, responsable de dossiers



Isabelle Mailloux
Comptable, responsable de dossiers



Julia Déryger
Comptable, chargée de dossiers



Alexandra Parent-Gravel
Comptable, chargée de dossiers



Marylène Baril
Comptable, chargée de dossiers



Jonathan St-Jean
Comptable



Christine St-Jean
Commis à l'administration



Audrey Rapatel
Responsable du service de paie / Réceptionniste



Josée Maurice
Coordonnatrice aux services techniques



Guylaine Joly
Technicienne comptable



Gabrielle Plourde
Technicienne comptable



Ariane Labrie
Stagiaire en comptabilité



Geneviève Parent
Commis à la facturation

Les services

Comptabilité

- États financiers
- Tenue de livres
- Service de paie

Fiscalité

- Déclarations de revenus
- Transfert de ferme
- Formation de société
- Acquisition et vente d'entreprise
- Planification à la retraite ou décès

Programmes AGRI

- Préparation et transmission des données

Assistance technique

- Analyse des besoins et choix de logiciel comptable
- Formation de personnel pour l'utilisation de logiciel comptable
- Fin de mois/trimestre
- Fin d'exercice
- Préparation de budget

Clientèle desservie

- Agricole et forestière
- Particuliers
- Sociétés
- Fiducies
- Coopératives
- Organismes à but non lucratif

Taxes à la consommation

- Enregistrement des entreprises
- Préparation des déclarations TPS-TVQ

La Fédération en chiffres

Nos productions

	Nombre de fermes par production*	Nombre de producteurs
Acéricole	228	415
Ovin	40	59
Apiculture	27	43
Bovin	259	512
Biologique	75	142
Forestier	74	121
Caprin	11	15
Grains	916	1 627
Cultures maraîchères	246	441
Chevaux	65	94
Divers ¹	278	432
Oeufs	21	46
Fraises et framboises	45	86
Légumes de transformation	49	106
Grands gibiers	11	16
Horticulture ornementale	50	88
Lait	151	343
Oeufs d'incubation	13	24
Porc	79	138
Pomme	8	13
Pomme de terre	34	76
Serre	51	94
Tabac	1	1
Volaille	154	266

¹ Divers : Alpaga, âne, animaux à fourrure, aquaculture, argousier, bleuets, cannabis, canards, **champignons (6)**, chanvre, dindon sauvage, **foin (191)**, gazon, houblon, lait de chèvre, lapin, lavande, oies, oiseaux migrateurs, **plantes médicinales et fines herbes (8)**, poires, poulettes, prunes, **sapins de Noël (6)**, saules, sureau, vers de terre, **vignobles (12)**, yack.

*Une ferme peut avoir plus d'une production

Portrait de l'UPA dans Lanaudière



Fédération de l'UPA de Lanaudière

Fermes	Cotisants	Membres
1 569	2 369	92,2 %

UPA Achigan-Montcalm

Fermes	Cotisants	Membres	
Saint-Alexis	62	101	93,5 %
Saint-Calixte	5	7	100 %
Saint-Esprit	66	108	90,9 %
Saint-Jacques	57	92	84,2 %
Saint-Liguori	39	60	89,7 %
Saint-Lin-Laurentides	59	91	86,4 %
Saint-Roch-de-l'Achigan	74	121	90,5 %
Saint-Roch-Ouest	20	38	95,0 %
Sainte-Julienne	22	36	90,9 %
Sainte-Marie-Salomé	20	32	100 %
424	686	90,3 %	

UPA Autray

Fermes	Cotisants	Membres	
Berthierville	28	41	96,4 %
La Visitation-de-l'Île-Dupas	13	19	100 %
Lanoraie	45	73	91,1 %
Lavaltrie	33	51	87,9 %
Mandeville	8	12	100 %
Saint-Barthélemy	42	65	100 %
Saint-Cléophas-de-Brandon	10	14	100 %
Saint-Cuthbert	61	95	93,4 %
Saint-Didace	28	40	92,9 %
Sainte-Élisabeth	57	89	98,2 %
Sainte-Geneviève-de-Berhier	9	13	77,8 %
Saint-Gabriel-de-Brandon	54	75	96,3 %
Saint-Ignace-de-Loyola	12	15	91,7 %
Saint-Norbert	36	51	88,5 %
435	653	94,2 %	

UPA L'Assomption-Les Moulins

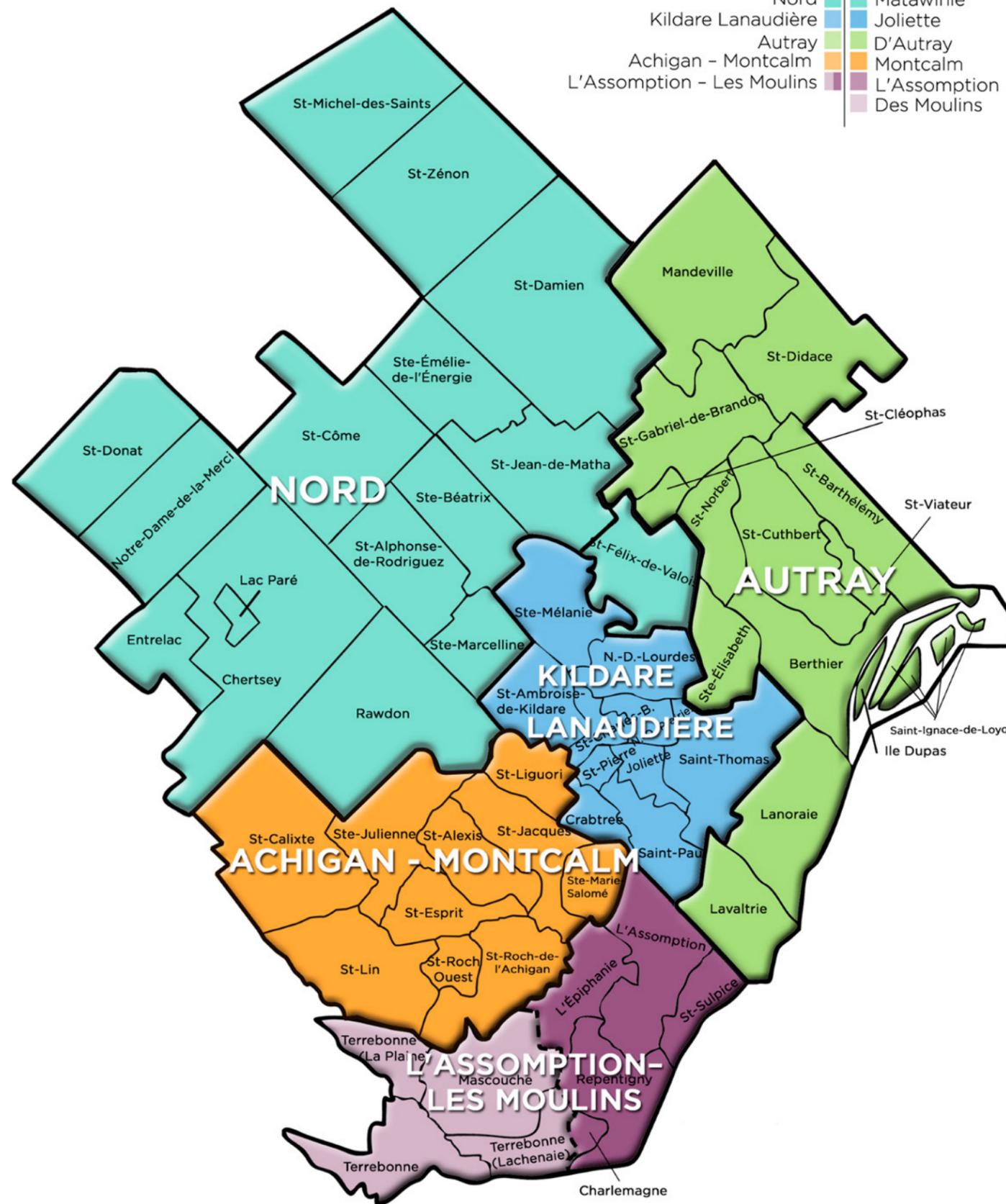
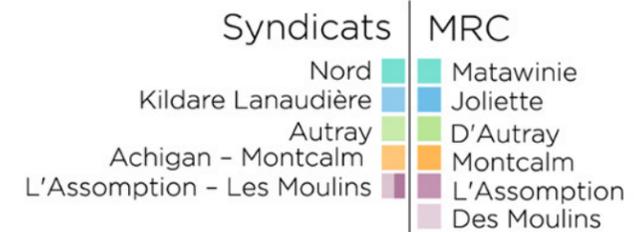
Fermes	Cotisants	Membres	
L'Assomption	65	96	96,9 %
L'Épiphanie	48	70	95,3 %
Mascouche	60	78	88,3 %
Repentigny	30	39	86,7 %
Saint-Sulpice	16	25	87,5 %
Terrebonne	49	78	85,7 %
268	386	91,0 %	

UPA Kildare Lanaudière

Fermes	Cotisants	Membres	
Crabtree	9	12	88,9 %
Joliette	5	7	100 %
Notre-Dame-de-Lourdes	16	22	87,5 %
Notre-Dame-des-Prairies	9	13	100 %
Saint-Ambroise-de-Kildare	58	87	89,7 %
Saint-Charles-Borromée	7	8	85,7 %
Saint-Paul	28	43	96,4 %
Saint-Thomas	48	72	91,7 %
Sainte-Mélanie	37	55	91,9 %
Village Saint-Pierre	4	5	100 %
221	324	91,9 %	

UPA Nord

Fermes	Cotisants	Membres	
Chertsey	1	1	100 %
Entrelacs	-	-	-
Notre-Dame-de-la-Merci	4	8	100 %
Rawdon	31	49	87,1 %
Saint-Côme	1	2	100 %
Saint-Damien	19	27	89,5 %
Saint-Donat	3	3	100 %
Sainte-Marcelline-de-Kildare	9	12	100 %
Saint-Félix-de-Valois	93	133	95,7 %
Saint-Jean-de-Matha	37	52	97,3 %
Saint-Michel-des-Saints	3	5	33,3 %
Saint-Zénon	3	4	66,7 %
Sainte-Béatrix	11	17	100 %
Sainte-Émélie-de-L'Énergie	6	7	83,3 %
221	320	93,2 %	



FÉDÉRATION DE L'UPA DE LANAUDIÈRE

110 rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5

450 753-7486 ● 1 800 363-1726
lanaudiere.upa.qc.ca ● lanaudiere@upa.qc.ca



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Lanaudière

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec - 2024

ISSN 1488-6065

Bibliothèque nationale du Québec